

Intervention ouverture du Séminaire

« Normes, règles, lois : quels repères pour l'institution éducatives ? »

Bonjour à tous et merci de votre présence.

Ce n'est pas banal de nous retrouver autant d'une même association pour réfléchir ensemble pendant trois jours sur le thème qui est proposé.

Pas banal puisqu'il s'agit du 23^{ème} séminaire de l'AVVEJ, ce qui fait que nous nous approchons tout doucement d'une pratique d'un demi-siècle, durant lequel ces séminaires auront été l'occasion d'interroger notre environnement et de témoigner des fondements et de l'évolution de notre travail et de nos métiers, de l'éducation en général et de l'éducation spécialisée en particulier. Les actes qui les restituent sont autant de traces qui nous laissent un héritage riche, et la responsabilité que suppose tout héritage : en être dignes, ne pas le dilapider et le faire fructifier.

Au fil des années, le style du séminaire s'est affirmé comme un moment de rencontre privilégié entre les grandes questions sociétales et nos pratiques de terrain, laissant chaque année une place plus importante à l'expression des professionnels.

Ce qui semble bien rôdé est en fait chaque fois un challenge et repose sur notre capacité collective à nous mobiliser et à prendre le risque et la responsabilité de l'organiser et d'y contribuer activement. Que tous ceux qui se sont engagés cette année soient remerciés, aux premiers desquels les 5 directeurs qui ont bien voulu en être la pierre angulaire. Merci donc à Narjès Calabrèse, Laurence Roubinet, Monique Faugère, Véronique Blain et Jean Alexandre Madej.

Venons-en au thème de cette année qui a été initié par les administrateurs suite à la journée des administrateurs qui s'est déroulée le 20 septembre 2014 en présence de Monsieur Roland Gori, psychanalyste, initiateur de l'Appel des Appels, dont les travaux et les ouvrages de ces dernières années n'ont cessé de pointer les effets destructeurs que la norme et sa généralisation opèrent dans tous les domaines. Cette rationalisation à outrance, nous dit-il, a des effets de dé-subjectivation sur le soin, l'éducation, l'enseignement, la justice, l'art... la culture en général. Une société articulée à **la loi** n'est pas la même chose qu'une société articulée à **la norme**, précise-t-il. Dans le premier cas, tout ce qui n'est pas interdit est permis, c'est-à-dire que la loi établit le domaine de l'interdit et ouvre le domaine du permis. Ce n'est pas le cas de la norme qui vise au calibrage des comportements, à la prescription de modèles, à l'énonciation d'un mode d'emploi de l'existence. Roland Gori affirme que cette façon de penser le monde, c'est la prolétarianisation généralisée de l'existence, prolétarianisation au sens d'aliénation : pour l'artisan devenu ouvrier, la prolétarianisation ce n'est pas seulement les conditions matérielles, c'est la confiscation par la machine de son savoir-faire et de son savoir être ; c'est comme si l'homme n'était plus que l'instrument de la machine, le lieu de décision passant de l'artisan au mode d'emploi de la machine. Idem pour le paysan avec le passage à la prescription des normes agroalimentaires.

Il en est de même pour les médecins, les magistrats, les enseignants, les travailleurs sociaux, qui voient leur savoir confisqué par les règles de bonnes pratiques, les protocoles d'évaluation, les procédures imposées.

Roland Gori aurait dû être parmi nous pour développer son analyse, mais des encombrements d'agendas ne l'ont pas permis. Nous vous renvoyons à ses ouvrages qui traitent de ce sujet : La folie évaluation, la fabrique des imposteurs entre autre....

Autre rencontre que nous avons faite au printemps en préparation de ce séminaire est celle de Béatrice Hibou, qui a tenu pour les salariés de l'AVVEJ une conférence le 4 juin dernier, sur le thème de son ouvrage « *La bureaucratization du monde à l'ère néolibérale* ». Béatrice HIBOU parle d'une fiction bureaucratique devant être comprise comme un imaginaire instituant la société. L'attention est désormais focalisée sur le respect des procédures et non plus sur les résultats théoriques attendus. Les demandes de visas, la pauvreté ou la question humanitaire, par exemple, sont gérés par toute une chaîne d'indicateurs, de standards et de procédures, qui par le jeu de la distanciation et de l'**invisibilisation** (pour reprendre le terme de Béatrice Hibou) de certains aspects de la vie en société, produit de l'indifférence morale, politique et sociale.

Il est intéressant ici d'évoquer un extrait du rapport de Madame Brigitte Bourguignon, chargée d'une mission ministérielle de concertation aux Etats généraux du travail social : « *Toutes ces évolutions conduisent à dresser le constat réitéré d'une perte de sens. Le travail social n'aurait plus de projet. Il n'a que des mesures, des dispositifs et des missions, qui se juxtaposent les unes aux autres. Or, c'est en redonnant un projet politique au travail social, que les professionnels se réapproprient le sens de la mission. Cette question est d'autant plus importante qu'il existe un lien entre le sens et l'efficacité, et plus précisément entre la perte de sens et l'inefficacité. Réintroduire le sens du travail social est devenu la condition de l'efficacité.* »

La mondialisation poursuit donc son œuvre. Elle se traduit par une ligne libérale qui se déploie dans tous les domaines de la vie, économique, managériale, comportementale. L'individu prend le pas sur le collectif et met à mal les principes d'égalité et de solidarité pourtant si plébiscités.

Doit-on voir dans cette évolution de la société une marque du progrès propre à notre époque contemporaine, ou doit-on s'alarmer d'une mutation qui modifie de manière radicale le lien social et avec lui la construction subjective des personnes qui constituent la société ?

Notre société en devenant libérale, semble s'être affranchie de tout ce qui lui servait de repère et de limite. Faut-il voir dans l'émergence des normes un palliatif à cette perte de **repères** ? Car il est indéniable qu'une norme constitue un repère qui s'adresse à un collectif. Il est tout aussi indéniable que nous sommes ambivalents avec la norme. D'un côté, on veut bien être hors normes mais pas anormal. La société ne cesse de cultiver cette ambivalence entre l'aspiration à sortir des codes, la star, dieu du monde médiatique, représentant pour la jeunesse le modèle de réussite par excellence, et l'aspiration à ressembler au commun des mortels, dans la recherche d'une égalité en tout point et dans la mise en conformité des comportements (alimentaire, voiture...). Qui revendique d'avoir une maladie hors norme, par exemple ? On préfère avoir une maladie qui porte un nom et que l'on sait soigner !

Mais se construit-on avec une norme ?

J'ai été attiré cet été par un petit livre de Luc Ferry intitulé : « L'innovation destructrice ». Sans doute l'ai-je été parce qu'il renvoyait à l'ouvrage de Jean Claude Ferrand « *De l'utopie à l'innovation créatrice* ». En s'appuyant sur la théorie schumpéterienne qui tient pour logique de la croissance l'innovation, il pointe que c'est l'invention dans tous les domaines essentiels à la production capitaliste qui alimente pour l'essentiel la croissance. Une innovation, pour qu'elle s'installe, ne doit pas uniquement apporter quelque chose de nouveau, elle doit rendre obsolète tout ce qui existait auparavant, tous les reliefs du passé, qu'il s'agisse de produits, de modes de vie ou d'organisation techniquement dépassée. On voit combien il s'agit de dépasser la norme installée, de brouiller les repères pour faire la place.

L'innovation appelle l'innovation dans un processus infini et incessant, dont l'une des caractéristiques, c'est qu'il est par nature dénué de sens, tant sur un plan philosophique que moral. On retrouve ici l'analyse critique du « divin marché » de Dany Robert Dufour. Le marché a besoin, pour s'étendre, d'un espace de développement libre, total. La tradition, les arts, la culture, le sens que l'on donne aux choses, la morale, l'éducation, reprend Ferry, entravent sa libre trajectoire. Le marché, c'est transformer la personne en consommateur, d'objets, de droits... Pour que ça marche, il faut que le consommateur consomme toujours plus, sans penser. S'il se mettait à penser au sens et à l'utilité de certains de ses achats, le consommateur raisonné n'achèterait pas.

Comment ne pas avoir froid dans le dos devant cette fiction devenant réalité, qu'il faut développer notre instinct grégaire pour faire tourner la machine économique. Tout le contraire de ce que vise l'éducation, faire que l'enfant devienne un être pensant, indépendant, subjectivement libre. Non, des moutons semblent devoir faire l'affaire !

Cette vision marchande et libérale du monde qui place le sens des choses et l'héritage du passé comme des valeurs à oublier, qui confond la personne avec le consommateur vis-à-vis duquel la limite et la frustration seraient à bannir, interrogent forcément tous ceux qui ont une vision humaniste du monde. Elle est non seulement en contradiction avec le concept de sujet, mais elle met aussi à mal la question de la transmission et la structuration même de l'être humain.

J'ai écouté cet été une conférence de Michel ONFRAY sur la réhabilitation d'Albert CAMUS, intitulée : « Un homme ça s'empêche ». Il s'agit d'une phrase que le père d'Albert CAMUS, que celui-ci n'a que très peu connu mais dont les actes et les propos lui ont été rapportés à un moment où la parole d'un père, ça marque, surtout lorsqu'il a été peu présent. Il a prononcé cette phrase après avoir été très choqué par des actes de barbarie durant la guerre d'Algérie, dont l'horreur l'avait amené à rappeler ce principe fort qui sera une ligne marquante de la structuration d'Albert CAMUS : « *un homme ça s'empêche la barbarie* ».

Une autre ligne forte qui sera constitutive de son tempérament libertaire sera : « *On ne coupe pas la tête d'un homme. Quoiqu'il ait fait, il n'y a pas de bonnes raisons de couper la tête d'un homme* ». Cette phrase, le père d'Albert CAMUS l'avait prononcée après avoir assisté à l'exécution d'un homme qui s'était rendu coupable d'un meurtre odieux, et dont le père d'Albert CAMUS estimait qu'il méritait la peine de mort. Ce n'est qu'à son retour de cette exécution, après être resté prostré un long moment qu'il avait prononcé cette phrase.

Ces deux leitmotifs dans la pensée de Camus, ces deux leçons de philosophie politique que lui a transmises son père à son insu, nous indiquent peut être en quoi un repère est différent

d'une norme. Car ce repère structurant ne le quittera jamais. Quels sont les repères sur lesquels nous pouvons nous appuyer aujourd'hui qui nous serviraient de colonne vertébrale, pour nous aider à distinguer ce qui compte pour nous, ce qui différencie le bien du mal, ce qui se fait et ce qui ne se fait pas.

Car si un interdit c'est structurant parce que ça peut s'intérioriser, si une limite et une frustration permettent de nous contenir, si un rituel nous permet de nous situer et de nous inscrire dans la temps de la vie et de la généalogie, et donc de nous repérer, si ces règles de vie que l'on nous impose et que l'on finit par s'imposer peuvent faire loi pour nous, quid d'une norme qui peut changer en permanence ?

Avant de donner la parole à Monsieur GASPARD, je mets à votre réflexion la formule de Cornélius CASTORIOTIS : « *Une société montre son degré de civilisation dans sa capacité à s'auto limiter* ».

Je vous remercie et vous souhaite un très bon séminaire.

Serge RAGUIDEAU

Directeur Général